

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5457>



Stage "Comment défendre ses droits ?"

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Actualités -



Date de mise en ligne : vendredi 22 décembre 2017

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le stage syndical "**Comment défendre ses droits ?**" s'est tenu hier. Le nombre de participants a contraint le SNES-FSU a déplacé ce stage des locaux de la FSU58 au septième étage de la bourse du travail car le nombre d'inscrits était plus important que les capacités d'accueil de la salle de réunion de la FSU58.

La matinée du stage a été consacrée aux nouvelles carrières et en particulier au RDV de carrière. Ce fut l'occasion d'échanger autour de la réglementation et du cadrage qui a été exposé : calendrier, influence des RDV de carrière, comparaison avec l'ancien système de nombreuses questions ont obtenu une réponse.

L'après-midi a été consacrée à des sujets variés :

- Comment agir face à une décision de l'administration ? Type de recours, précautions à prendre.
- Comment fonctionne la procédure disciplinaire ?
- Obligations des enseignants, du professeur principal,
- Liberté pédagogique.
- Comment obtenir des conditions de travail satisfaisantes en particulier pour la santé ?
- Importance de la dimension collective, du syndicat dans la défense de chacun. Mais aussi pour avoir les informations nécessaires.

Ce stage a été l'occasion pour chacun d'être plus à même de défendre ses droits.